



**Réseau National
du Conte et des Arts
de la Parole**

Siège Social
Maison des réseaux
artistiques et culturels
221, rue de Belleville
75019 Paris

**Adresse de
correspondance**
Lieu-dit Bellevue
La Verrerie de Bellevue
61190 Tourouvre

06 84 80 45 38
contact@rncap.org

N° SIRET :
512.202.433.00029

Le 15 juin 2023 à 10h, les membres de l'association Réseau National du Conte et des Arts de la Parole se sont réunis à la Friche Artistique Lamartine à Lyon, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du collège en date du 18 avril 2023. Cette Assemblée Générale a parallèlement été partagée par visio-conférence.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Le présent procès-verbal est rédigé sous la responsabilité des membres du conseil d'administration collégial, organe directeur de l'association.

L'Assemblée était animée par Mapie Caburet, membre du CA et la parole a circulé entre les membres du CA.

Plus du tiers des 85 membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 6 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par Mapie Caburet :

1. Présentation du rapport moral 2022 - vote
2. Présentation du rapport d'activités 2022 - vote
3. Présentation du rapport financier 2022 - vote
4. Quitus au binôme trésorerie du collège - vote
5. Montant de l'adhésion
6. Présentation des orientations 2023 - vote
7. Budget prévisionnel 2023
8. Élection au Conseil d'Administration : tiers renouvelable et appel de candidature

Il a été fait lecture des différents rapports.





Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

L'expert comptable qui accompagnera le RNCAP a été désigné et sera contracté en 2023.

Pour 2024, le réseau décide de maintenir le barème d'adhésion, libre en fonction du ressenti des adhérents avec les paliers suivants : **50 – 100 – 200 – 300€** et plus en don.

Il est rappelé que le réseau accepte les paiements par virement et par Hello Asso de façon préférentielle. Les chèques ne sont plus acceptés pour des raisons de facilité comptable.

Cette année, une réflexion sera menée sur la façon d'intégrer des membres avec une adhésion gratuite – en particulier les bibliothécaires et médiathécaires qui n'arrivent pas à faire adhérer leur collectivité locale.

En 2022, le Réseau a augmenté significativement son nombre d'adhérents et poursuit son action de recrutement de nouvelles structures.

A l'occasion de la revue des documents comptables, Claire Leray fait remarquer qu'il est nécessaire de voter formellement le basculement des sommes en « report à nouveau » et « résultats » dans les réserves.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapports moral, d'activités et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité ;

Réseau National
du Conte et des Arts
de la Parole

Siège Social
Maison des réseaux
artistiques et culturels
221, rue de Belleville
75019 Paris

Adresse de
correspondance
Lieu-dit Bellevue
La Verrerie de Bellevue
61190 Tourouvre

06 84 80 45 38
contact@rncap.org

N° SIRET :
512.202.433.00029





**Réseau National
du Conte et des Arts
de la Parole**

Siège Social
Maison des réseaux
artistiques et culturels
221, rue de Belleville
75019 Paris

**Adresse de
correspondance**

Lieu-dit Bellevue
La Verrerie de Bellevue
61190 Tourouvre

06 84 80 45 38
contact@rncap.org

N° SIRET :
512.202.433.00029

**Affectation des « reports à nouveau » et « résultats » en
« réserves » validée à l'unanimité**

**Quitus est donné au binôme chargé de la trésorerie au
sein du bureau collégial.**

**Le barème pour le montant de l'adhésion a été adopté à
l'unanimité moins deux abstentions.**

**Les orientations 2023 et le budget prévisionnel sont
approuvés à l'unanimité.**

Mapie Caburet (A la lueur des Contes / maison des contes en est), Claire Leray (L'éolienne / MCE Productions), Julien Labouche (L'œil magique) et Agnès Chavanon (AMAC) sont des membres sortants du collège fin 2022.

Mapie et Claire se représentent. Catherine Serve au nom de l'association Sirventès, et Simon Autin au nom de la CNFR présentent leurs candidatures.

L'Assemblée élit

- Catherine SERVE – Sirventès (Occitanie) à l'unanimité,
- Simon AUTIN – Confédération Nationale des Foyers Ruraux (France entière) à l'unanimité,
- Mapie CABURET – A la lueur des Contes / Maison des Contes en Est
- Claire LERAY – L'éolienne / MCE Productions

en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13.00.





Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion.

Réseau National
du Conte et des A
de la Parole

Siège Social
Maison des réseau..
artistiques et culturels
221, rue de Belleville
75019 Paris

Adresse de
correspondance

Lieu-dit Bellevue
La Verrerie de Bellevue
61190 Tourouvre

06 84 80 45 38
contact@rncap.org

N° SIRET :
512.202.433.00029

Agusti
Jury
le 15 juin 2023
Cabez
Leull
Huyne
Huyne





COMPOSITION DU COLLEGE DU RNCAP SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2023

**Réseau National
du Conte et des Arts
de la Parole**

Siège Social
Maison des réseaux
artistiques et culturels
221, rue de Belleville
75019 Paris

**Adresse de
correspondance**

Lieu-dit Bellevue
La Verrerie de Bellevue
61190 Tourouvre

06 84 80 45 38
contact@rncap.org

N° SIRET :
512.202.433.00029

- Simon AUTIN – Confédération Nationale des Foyers Ruraux (France entière)
- Françoise BARRET – Théâtre Dire d'étoile (Hauts-de-France)
- Marie-Pierre CABURET – A La Lueur des Contes / Maison des Contes en Est (Bourgogne-Franche-Comté)
- Jean-Jacques EPRON – Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes / Moulin du Marais (Nouvelle Aquitaine)
- Ludmila GIOVANNETTI – Association Zampi / Nuit du conte, Clans (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Emmanuel HEIT – Agence C'est à dire (Bourgogne – Franche Comté)
- Marion LABEJOF – Compagnie Conte (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Julien LABOUCHE – Cie L'oeil magique (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Claire LERAY – MCE Productions / L'éolienne (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Frida MORRONE – Astolfo Sulla Luna / Festival de Contes Amies-Voix (Loir et Cher)
- Catherine SERVE – Association Sirventès (Occitanie)

